

# Les raisons d'Étel bleu de s'opposer au projet sont nombreuses - Étel

lundi 07 janvier 2013



« **Kayakistes, plongeurs, autres sports nautiques, pêcheurs à pied et à la ligne, promeneurs à pied** utilisent régulièrement cet espace, précise Roger Creach. **C'est le dernier site sur le front de mer. L'intérêt serait de l'aménager pour les piétons et les cyclistes.** »

Le projet d'extension totale supprimerait tout accès à la mer, verrait disparaître la plage et émerger des parkings et des zones bétonnées : « **Ce serait vraiment gâcher le paysage** », renchérit Roger Creach. À l'heure où le pôle nautique s'achève, l'association pense que ses activités se verraient limitées : « **Les petits bateaux à voile ne pourront plus passer à cause des courants. Il serait quand même dommage que les activités nautiques se limitent au plan d'eau. Cette zone doit rester un lieu d'apprentissage pour les écoles** », explique Roger Creach.

L'aspect financier préoccupe également l'association : « **La commune n'aura aucun gain, tout ira à la société qui exploitera le port** », explique Pierre Gicquel, trésorier de l'association.

Quant aux plaisanciers, ils ne seraient pas d'éventuels consommateurs : « **Les bateaux stockés resteront au port, vides. La moyenne nationale d'utilisation d'un bateau de plaisance est d'une semaine par an. Ce sera donc une zone morte, une zone de stationnement** », indique Pierre Gicquel.

Des obstacles techniques viennent aussi s'ajouter à ces constats : « **Étel n'est pas considéré comme un abri aux yeux du droit maritime, à cause de la barre**, explique Roger Creach. **Et puis il faudrait construire une cale de carénage, source de pollutions.** »